

Les bois et forêts du GERS

Généralités - Vocabulaire

Bois

Mot d'usage courant pour désigner ce qui n'est pas perçu comme une forêt, ou un bosquet (encore qu'avec ce dernier terme il y ait souvent superposition) mais comme une espace arboré malgré tout.

Les biogéographes en proposent la définition suivante :

« Formation végétale caractérisée par des arbres plantés ou spontanés, aux cimes jointives ou peu espacées, dominant souvent un sous-bois arbustif ou herbacé / Espace couvert par ce type de végétation ».

Forêt

Formation végétale constituée d'arbres plantés ou spontanés, aux cimes jointives ou peu espacées, dominant souvent un sous-bois arbustif ou herbacé / Espace couvert par ce type de végétation.

Massif boisé d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 mètres ; des classes de superficie peuvent être distinguées : 4 à 25 ha, 25 à 100, etc.. (définition IFN)

Bosquet

Bois de très petite étendue, souvent aménagé pour l'agrément

Petit massif boisé compris entre 5 et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 mètres ; ou massif d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 et 25 mètres, sans condition de surface maximale. (définition IFN)

Futaie

Peuplement forestier évolué, formé d'arbres francs de pieds, c'est-à-dire issus de graines par semis ou plantations : ils sont caractérisés par la hauteur et la régularité de ces fûts.

Taillis (sous futaie)

Un taillis est un peuplement coupé à des intervalles rapprochés, avec des tiges de faibles dimensions provenant de rejets de souche ou de drageons. Un taillis sous futaie est un peuplement forestier mixte de taillis, issu d'une multiplication végétative des arbres par rejet sur souche après leur coupe, surmonté d'une futaie.

Accrue - Accrus

Accroissement de la superficie forestière par colonisation spontanée (à la différence du reboisement qui résulte d'une action volontaire, planifiée). Les accrues sont les peuplements forestiers colonisant une accrue.

Typologie et caractérisation botanique

Quelques forêts ou grands bois sont présents dans le Gers, même si le département ne se démarque pas par sa superficie boisée, une des plus faible de la région.

On citera en vrac les bois de Masous, d'Aignan, d'Auch, de Bassoues, de Saint-Blanchard, les forêts de Berdoues, de Réjaumont, de Gajan et enfin les secteurs boisés de l'Armagnac.

Mais ce sont surtout de nombreux petits bois et bosquets que l'on rencontre. Ils illustrent le plus souvent la régression des grandes forêts.

On peut décrire quatre grands types de bois ou forêt présents dans le Gers. Il s'agit de :

- 1- Forêts ou bois caducifoliés (de feuillus)
- 2- Forêts ou bois de résineux
- 3- Forêts mixtes
- 4- Forêts riveraines, fourrés humides

Nous ne nous attarderons, sans être exhaustif, que sur le 1 et le 4.

Les forêts ou bois caducifoliés (de feuillus)

- **la chênaie-charmaie et plus rarement hêtraie**

Mélange de Chêne sessile (*Quercus petraea*) et de Charme (*Carpinus betulus*), ces boisements assez peu répandus dans le département occupent le plus souvent le fond de vallon ombragé (versant exposé au Nord des thalweg). Une flore dite sciaphile (qui aime l'ombre) et à la floraison plutôt printanière caractérisent ces boisements.

On y rencontre des plantes comme : le Gouet d'Italie (*Arum italicum*), la Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), la Laïche des bois (*Carex sylvatica*), plus rarement le Scille fausse-jacinthe (*Scilla liliohyacinthus*) ou l'Hellebore vert (*Helleborus viridis*)...

- **la chênaie à chêne sessile sur sols calcaires**

Dominés par le Chêne sessile (*Quercus petraea*), ces boisements sont les plus courant sur une grande partie du département. On les rencontre malgré tout le plus souvent à l'état de lambeaux dans les secteurs très cultivés où ils occupent les pentes.

Le sous-bois est assez peu diversifié et dominé par des arbustes comme le prunellier (*Prunus spinosa*), le Troène (*Ligustrum vulgare*), le Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) et le Chèvre-feuille.

La strate herbacée dominée par le lierre (*Hedera helix*) et le Gouet d'Italie (*Arum italicum*), est peu diversifiée.

- **la chênaie acidiphile**

Chêne sessile (*Quercus petraea*), chêne pédonculé (*Quercus robur*) et châtaignier (*Castanea sativa*) constituent la trame arborée de ces bois. Une grande partie des bois de l'Armagnac sont de ce type. Il faut y rajouter plus localement et dans les parties Ouest du département le chêne Tauzin (*Quercus pyrenaica*). Le pin maritime (*Pinus pinaster*) vient régulièrement se mêler à ce cortège.

En sous-bois, les plantes caractéristiques les plus fréquentes sont : la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), le Chèvrefeuille volubile (*Lonicera periclymenum*), la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), la Houlque molle (*Holcus mollis*), le Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*) et bien d'autres encore même si le tapis herbacé de la chênaie acidiphile n'est pas parmi les plus diversifiés.

- **la chênaie thermophile ou chênaie pubescente**

Le chêne pubescent qui caractérise ces boisements est une essence thermophile (qui aime la chaleur) et xérophile (qui aime les sols secs). On le retrouve sur les sols les plus secs et fréquemment sur les sols calcaires.

C'est ainsi qu'une bonne partie des bois sur les coteaux bien exposés du Sud du département (Astarac) sont de ce type.

Ces bois recèlent un potentiel d'espèces élevé et sont susceptibles d'abriter un cortège végétal très diversifié avec notamment : Troène (*Ligustrum vulgare*), Mancienne (*Viburnum lantana*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*) ainsi que plusieurs orchidées comme la Céphalanthère blanche (*Cephalanthera longifolia*), la Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*), les deux platanthères (*Platanthera bifolia* et *Platanthera chlorantha*) ou encore le Limodore (*Limodorum abortivum*)...

Les forêts riveraines et les fourrés humides

- **la saulaie-peupleraie**

Au contact d'une rivière comme l'Adour, sur des alluvions périodiquement dévastées par les crues, s'installent et se réinstallent des forêts et fruticées hygrophiles à bois tendres. Ces bois sont dominés par le Saule blanc et le Peuplier noir, ces deux espèces caractérisant à elles seules les bords de ce cours d'eau. Les saulaies les plus caractéristiques abritent souvent de nombreuses lianes comme le Houblon (*Humulus lupulus*), la Douce-amère (*Solanum dulcamara*), le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), la Bryone dioïque (*Bryonia dioica*) ou la Vigne vierge (*Parthenocissus quinquefolia*). La strate herbacée, haute et dense, est dominée par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*), la grande balsamine (*Impatiens glandulifera*), le Lamier maculé (*Lamium maculatum*) et l'Ortie (*Urtica dioica*).

- **l'aulnaie-frênaie**

Cette formation arborée riveraine se retrouve quasiment le long de toutes les petites rivières au cours plus lent traversant le département du sud au nord comme le Gers, l'Arratz, la Gimone, la Baïse ou encore la Save.

L'Aulne glutineux, le Frêne et le Saule cendré caractérisent ces formations boisées, jamais très larges. Chêne sessile et Peuplier noir les accompagnent également.

On retrouve dans la strate arborée bon nombre d'espèces de la saulaie-peupleraie. Des espèces comme la Laïche penchée (*Carex pendula*), l'Iris des marais (*Iris pseudacorus*), le Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*),... viennent les rejoindre.

- **la saulaie-aulnaie marécageuse**

C'est aux bords des étangs, lacs collinaires ou lacs de loisirs que l'on rencontre cette formation le plus souvent sous une forme dégradée. Différents saules arbustifs y sont présents : Saule cendré (*Salix cinerea*), Saule marsault (*Salix caprea*), Saule roux (*Salix atrocinerea*) mais aussi le Saule blanc (*Salix alba*). L'Aulne glutineux est lui aussi très abondant.

Bon nombre de joncs sont aussi présents en bordure même de ces plans d'eau : le Jonc courbé (*Juncus inflexus*), le Jonc diffus (*Juncus effusus*), le Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*). Ils sont accompagnés par la Salicaire (*Lythrum salicaria*), la Lysimache vulgaire (*Lysimachia vulgaris*) et trop rarement par le Roseau commun (*Phragmites communis*).

Espèces remarquables d'un milieu (espèces déterminantes ZNIEFF)

En sous bois plutôt calcaire	
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich.	Néottie Nid-d'oiseau
<i>Scilla lilio-hyacinthus</i> L.	Jacinthe des Pyrénées
<i>Thalictrella thalictroides</i> (L.) E.Nardi	Isopyre faux Pigamon
En sous bois plutôt acide	
<i>Convallaria majalis</i> L.	Muguet
<i>Dryopteris remota</i> (A.Braun ex Döll) Druce	Dryoptéris espacé
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	Fougère des montagnes
Fourrés buissonnants, taillis	
<i>Cornus mas</i> L.	Cornouiller mâle
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.	Aubépine à deux styles
<i>Prunus mahaleb</i> L.	Bois de sainte Lucie
Bois	
<i>Quercus ilex</i> L. subsp. <i>ilex</i>	Chêne vert
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd.	Chêne des Pyrénées
<i>Quercus suber</i> L.	Chêne-liège
<i>Sorbus domestica</i> L.	Cormier
Lisières des bois sur terrains acides	
<i>Cistus salviifolius</i> L.	Ciste à feuilles de Sauge
<i>Cruciata glabra</i> (L.) Ehrend.	Croisette de printemps
<i>Euphorbia hyberna</i> L. subsp. <i>hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande
<i>Primula vulgaris</i> Huds. subsp. <i>vulgaris</i>	Primevère acaule
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger	Pulmonaire des Cévennes
<i>Rosa gallica</i> L.	Rosier de France
Lisières atlantiques sur sols acides	
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L.	Bruyère ciliée
<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à quatre angles
Lisières sèches des bois calcaires	
<i>Aster linosyris</i> (L.) Bernh.	Aster à feuilles d'Osyris
<i>Campanula persicifolia</i> L. subsp. <i>persicifolia</i>	Campanule à feuilles de Pêcher
<i>Lathyrus sylvestris</i> L. subsp. <i>sylvestris</i>	Gesse des bois
<i>Melittis melissophyllum</i> L. subsp. <i>melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse
<i>Trifolium rubens</i> L.	Trèfle pourpré